

Compte rendu du Conseil Municipal du mardi 28 novembre 2022.

Présents : Mme VERGONNIER, Mme FAUST, Mme VALETTE, M. FROMENT Christophe, Mme LAFON Nadia, M. DELCROS, , BOISSET,.

Absents : M. BOUVIALA Alexandre, M. PYROTH Alexandre, M. FRAYSSINHES Philippe.

Absent avec procuration : M. GALTIER Didier a donné procuration à DELCROS Jean-Marie,

Secrétaire de séance : Mme VALETTE Laurence.

*Report du conseil municipal des jeunes pour cause Covid,

*Approbation par l'ensemble des membres du conseil présent du compte rendu de la séance du 27 septembre 2022.

*Point sur les réunions de la communauté de communes

- vente du local du comptoir paysan à des privés,
- ouverture prochainement de la salle d'escalade,
- mise en place des portes vélos cédés par la communauté de Communes Millau Grands Causses avec signature d'une convention de mise à disposition. 4 emplacements. Deux sont prévus sur l'aire de jeux quartier de Mailhosques, et deux sur la place de l'église.

*Ecole :

L'institutrice en maladie est remplacée par des professeurs d'école dont l'un assure le début de semaine l'autre fin de semaine.

Le conseil d'école prévu cette semaine a donc été reporté.

Les animations se poursuivent Flamenco, le vendredi et musique animée par Marine Désola, tous les mardis en quinze. Une convention va être signée avec le conservatoire départemental, pour un montant de 1 100 € pour l'année scolaire.

*Un avenant va être pris pour la location de la salle polyvalente, concernant le nettoyage.

Un règlement intérieur va être mis en place afin de répondre à la réglementation en vigueur.

*Une demande de prise en charge pour l'alimentation en électricité d'une future réhabilitation sur Caylus à hauteur de 600 €.

Ce dossier est en attente, cet accord étant conditionné à l'obtention du permis de construire.

*Travaux

Nous avons enfin reçu la dotation de l'état à hauteur de 17 582.25 €, pour entamer les travaux d'isolation thermique et changement du chauffage du bâtiment Mairie/Ecole.

- l'entreprise DA COSTA est chargée d'exécuter les travaux du mur de soutènement de la route menant à la Cressette pour un montant de 2 040 € TTC
- réfection du trottoir menant au four communal à l'aire de jeux pour un montant de 3 954 €.
- afin d'éviter à chaque intervention une mise en chantier, un état des lieux d'éventuels travaux de l'ensemble des rues de la commune va être demandé, à l'exception de la Cressette qui fera l'objet d'un dossier spécifique avec un aménagement de la partie parking.
- Réunions des conseillers

Une réunion d'élus à la Mairie d'Aguessac, a eu lieu en présence du Conseil Départemental, sur la recherche et les modalités d'accompagnement pour l'installation d'un nouveau médecin. Dossier à suivre.

Suite aux incendies, une réunion avec l'ONF a eu lieu en Mairie pour mettre en place une éventuelle convention portant sur la gestion de nos espaces boisés.

Au vu des contraintes de la convention (2 € l'hectare + 10 sur les coupes de bois).

La décision est reportée, la commune va se rapprocher de l'association des communes forestières pour de plus amples renseignements.

Laurence VALETTE a participé à une réunion sur le débroussaillage dans nos villages et autour de nos habitations. Une réunion d'information va être programmée au 1^{ier} semestre 2023, sur la commune avec les services du SDIS.

- Signature d'une convention avec le SMICA pour la mise en place d'un nouveau logiciel permettant le contrôle des réalisations d'urbanisme non conforme au permis de construire.
- compte rendu par Nadia et Blandine sur les diverses réunions du Sivom de la Vallée du Tarn,

- demandes de places supplémentaires à la crèche d'Aguessac pour 2 enfants de plus et mise aux normes du bâtiment. Diverses solutions nous ont été proposées. Réhabilitation ou construction neuve 1 million 250 € pour un bâtiment neuf, 436 000 € pour un aménagement sur 2 niveaux et 305 000 € pour une extension (dossier à suivre).

*L'association « Assotarn » Coordination des associations de la Vallée animé par l'objectif est bien de coordonner toutes les actions des diverses associations y compris la maison de retraite de Rivière sur Tarn, dont la directrice propose entre autres un projet de « tiers lieu partagé » (local PASA), non utilisé en fin de journée.

Mme Janin Directrice de l'EHPAD se préoccupe auprès des administrations de trouver des financements afin d'embaucher un chargé de mission, afin de donner à l'EHPAD la possibilité d'être un autre lieu qu'un lieu de soins.

Exemple 1)-cabinet de consultations médicales avec téléconsultations qui serait ouvert à tous y compris aux riverains.

2)Activités, peinture, écriture, lecture, sophrologie, chant, théâtre, etc.

Dossier à suivre.

*De nouveaux retraités sur la Cresse proposent une réunion d'information afin d'organiser des animations le 12 février 2023 à 18h à la salle polyvalente.

*Relevé par Etienne des compteurs de vitesses à l'entrée et sortie du village

Côté Paulhe – Nombre d'entrées sur l'année 125 163 véhicules,75 % entre 30 et 50 km/heure, 121 km au plus.

Nombre de sorties : 102 867, 54 % entre 30 et 50 km/heure moyenne 41.76

113 km/heure en max.

Côté Peyreleau - Nombre de sorties : 102 867 - 62 897 Moyenne : 38.20 km/heure

79 589 – 78 % inférieur 50 km/heure Max 106

Moyenne 43.01 km/heure

*Le dossier de restauration et sauvegarde des cloches de notre l'église : aide de la paroisse à hauteur de 20 % et en attente d'instruction au niveau du Département.

Vœux le 15 janvier 2023 avec le conseil municipal des jeunes.

Séance levée à 23h15.